

## Editorial

Fin 2009, le PDC a présenté deux motions qui ont été acceptées par le Conseil Municipal. Il s'agit d'une motion « anti tags » et d'une autre favorisant la construction de logements type D2, pour que nos aînés thônésiens puissent obtenir un logement de qualité à un prix abordable.

Le PDC Thônex est un parti proche de VOUS. Pour preuve, notre traditionnelle spaghetti party a attiré un nombre record de personnes dans une ambiance très chaleureuse. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine.

Le 5 juin, nous organiserons une manifestation sur la place de Graveson, où nous y tiendrons un stand dont le contact avec la population est notre souhait. Un concours en relation avec le Mondial de football vous sera également proposé.

Venez nombreux nous rencontrer et exprimer vos attentes et propositions. Si nos idées vous plaisent, n'hésitez pas à adhérer à notre parti.

Guy Saudan, *président*

### PDC Thônex

Guy Saudan, *président*  
Curé-DESCLOUDS 18  
1226 Thônex

[www.pdc-thonex.ch](http://www.pdc-thonex.ch)

## Les élus PDC se mobilisent pour les aînés

Le PDC Thônex a déposé le 10 novembre dernier une motion en faveur de la construction de logements D2 pour les aînés de la commune, en particulier pour les couples. Ces appartements permettent à leurs locataires de garder leur indépendance et de bénéficier d'un environnement sécurisé et adapté.

En effet, le vieillissement de la population s'accroît et le nombre de seniors encore autonomes et vivant en couple est en augmentation constante. Ces personnes auront besoin de logements, proches des moyens de transport, des commerces et des activités, leur offrant un maximum de sécurité et une assistance si nécessaire.

### Les D2 sur Thônex :

2 résidences avec au total :

- 103 studios
- 8 appartements pour couples

La commune ne peut actuellement pas répondre à toutes les demandes de ce type d'appartements et nous pensons qu'il est impératif d'agir pour que les Thônésiennes et Thônésiens aient la possibilité de rester sur leur Commune.

De nombreuses personnes nous ont signalé qu'il était quasiment impossible de trouver des places pour les couples, en raison du manque évident d'infrastructures (cf. encadré). Il y a quelques années encore, les statistiques montraient que les résidences pour aînés étaient quasiment exclusivement occupées par des femmes. Or, actuellement les courbes de démographie prouvent clairement que les hommes vivent plus longtemps.

De ce fait, les couples restent unis bien souvent au delà de l'âge de 80 ans. C'est pourquoi notre motion attire particulièrement l'attention sur ce point.

La motion ayant été acceptée par le Conseil Municipal, le Conseil Administratif et la Fondation communale pour le logement devront prochainement se prononcer sur le type de logements qui pourraient être construits sur le PLQ du chemin Clair-Val (derrière la Migros), qui se prête parfaitement à la construction d'un D2, en raison de la proximité des commerces, d'un groupe médical et des autres activités économiques et sociales de la commune.

Soucieux de la situation des aînés de la commune de Thônex, le PDC mettra tout en œuvre pour que ce projet voit le jour dans les meilleurs délais, afin d'améliorer et faciliter la vie de nos seniors.

José Simoes  
*membre du comité*

### Qu'est-ce qu'un D2 ?

Il s'agit d'un logement subventionné dont les appartements sont spécialement conçus pour les aînés (accès sans marches d'escaliers, salle de bain adaptée, ergonomie des pièces) et bénéficiant de salles communes et d'un surveillant de nuit.

Ces logements sont adaptés pour les personnes ne nécessitant pas l'encadrement lourd et onéreux des EMS.

# Plus de sécurité grâce à la vidéoprotection : les **PDC** agissent au parlement !

Genève connaît depuis quelques années une augmentation de l'insécurité. Les statistiques policières montrent par exemple une explosion des vols à l'astuce qui ont augmenté de 350% entre 2003 et 2007.

Dans le même temps, le nombre de lésions corporelles a quasiment doublé. Un grand nombre de délits et crimes est commis à même la rue. Par ailleurs, la vente de drogue sur le domaine public n'a de loin pas disparu, malgré les efforts de la police en la matière. En effet, de nombreux dealers vendent de la drogue en pleine rue, souvent dans des lieux de passage ou dans des parcs.

En outre, certains des lieux publics dans lesquels sont commis ces crimes et délits sont malheureusement visités ou empruntés par des touristes, ou sont des lieux où sont concentrés des commerces. Cette insécurité importune nos concitoyens et est très dommageable pour l'attrait de notre canton.

La sécurité est une des conditions essentielles qui incite des entreprises et organisations internationales à s'implanter dans notre canton. La dégradation de la situation a pour effet de diminuer la qualité de vie à Genève et menace directement la réputation et la force d'attractivité du canton.

Cette situation n'est pas tolérable !

L'Etat se doit de tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité de la population et des touristes de passage, dans le respect de la sphère privée et des libertés constitutionnelles garanties à chaque individu. Divers efforts doivent donc être menés pour améliorer la situation.

On pense à la prévention, aux efforts à mener en matière de formation, d'éducation et d'intégration, au renforcement des effectifs de la police sur le terrain, à la mise en place d'une véritable police de proximité et à un renforcement des « task-forces » chargées de lutter contre les infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et contre les cambriolages.

Pour les députés démocrates-chrétiens, la vidéoprotection permettrait de faire diminuer le nombre d'infractions à Genève et ainsi d'améliorer la sécurité que l'Etat se doit de garantir à sa population. Car il n'y a pas de liberté sans sécurité.

## **Etude récente sur la vidéoprotection**

Une étude menée en France (les grandes lignes du rapport ont été révélées dans un quotidien français « *Le Figaro* » du samedi 22 août 2009), sur un bassin de population de 5 millions de personnes, par l'Inspection générale de l'administration française, l'Inspection générale de la police nationale française et l'Inspection technique de la gendarmerie nationale française, a évalué et quantifié l'efficacité de la vidéosurveillance, en se fondant sur les statistiques entre 2000 et 2008.

Précisons que le travail a porté sur l'ensemble de 63 brigades de gendarmerie couvrant un territoire équipé de plus de dix caméras et sur le tiers des 146 circonscriptions de police dotées de moyens de vidéosurveillance, autant dans des villes de 10 000 habitants qu'au sein de grandes agglomérations telle que Lyon.

Selon cette étude « *l'analyse des statistiques de la délinquance montre un impact significatif de la vidéoprotection en matière de prévention puisque le nombre [d'infractions] baisse plus rapidement dans les villes équipées que celles où aucun dispositif n'est installé* ».

De plus, le rapport indique que « *l'impact le plus significatif concerne les agressions contre les personnes, où la progression a été mieux contenue dans les villes équipées de vidéoprotection* ».

Et d'ajouter: « *la densité de caméras a un effet pour les agressions contre les personnes* ».

Depuis 2000, alors que ces actes de violence ont grimpé de plus de 40%, ils ont augmenté deux fois moins vite dans les villes munies de systèmes de vidéoprotection. Selon les auteurs du rapport, afin d'obtenir des résultats, il convient d'installer au minimum une caméra pour 2000 habitants.

Enfin, l'étude indique que « *l'effet plumeau, c'est-à-dire un déplacement de la délinquance vers les zones non couvertes, ne semble pas avéré* ».

Et cela se vérifie « *tant au regard des témoignages de la police et de la gendarmerie nationales qu'à la lumière des chiffres de la délinquance, qui ne montrent pas de dérives vers les zones non-protégées* ».

## **Le PDC est actif**

Les députés démocrates-chrétiens souhaitent donc instaurer à Genève, une véritable politique d'implantation de la vidéoprotection, un plan d'aménagement, afin :

1. De garantir la sécurité à Genève ;
2. De garantir les dispositions constitutionnelles relatives à la liberté ;
3. De cesser avec une politique non coordonnées d'implantation de la vidéoprotection.

Alors que d'autres ergotent et gesticulent, les démocrates-chrétiens, eux, agissent pour votre sécurité.

Fabiano Forte

Député thônésien  
chef du groupe parlementaire

## **La Coupe du monde s'invite sur le stand **PDC** !**

Retrouvez-nous sur le stand du PDC

**Place de Graveson**

**le samedi 5 juin de 9h. à 14h**

et participez à notre concours de pronostic